



ENSEIGNEMENT OPTIONNEL Éducation Physique et Sportive (EPS)



Le lycée Marcel Dassault vous propose la pratique de 3h (+ 2h tronc commun) d'activité physique.

Les objectifs :

L'enseignement optionnel Éducation Physique et Sportive vise à :

- Ⓢ *Développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques (Surf, VTT, Musculation, Natation,...).*
- Ⓢ *Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études (formes d'entraînement, sécurité, gestion du matériel, respect de l'environnement).*
- Ⓢ *Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.*

L'enseignement optionnel EPS :

- *S'inscrit dans le parcours de formation du lycéen sur les trois années du cursus*
- *Prolonge l'enseignement commun en offrant la possibilité à l'élève d'enrichir ses expériences,*
- *Il l'engage également dans de nouvelles expériences collectives.*

Compétences visées et activités proposées :

Il s'agit d'un enseignement optionnel de 3h.

Ces heures sont annualisées et réparties dans l'année en fonction des besoins des activités physiques.

En Seconde :



- Découverte ou approfondissement de certaines activités : VTT, musculation, badminton, basket.
- Mise en place d'un séjour ski



En Première et Terminale



- Conception de projet,
- Etude thématique,
- Activités favorisant une professionnalisation vers les activités aquatiques : BNSSA, sauveteur côtier (surf, natation, sauvetage)
- Et toujours, pratiques complémentaires (musculation, basket, badminton)

